



Aide aux réfugiés : la Fondation Michelin

La Fondation d'entreprise Michelin, fondée pour répondre aux grands enjeux internationaux de son époque, œuvre depuis quelques années très activement pour le sort des réfugiés. De l'accompagnement à l'intégration sur le sol français, elle mise sur son vaste réseau d'actifs et sa notoriété pour améliorer leur condition.

/ Texte Julie Déléant

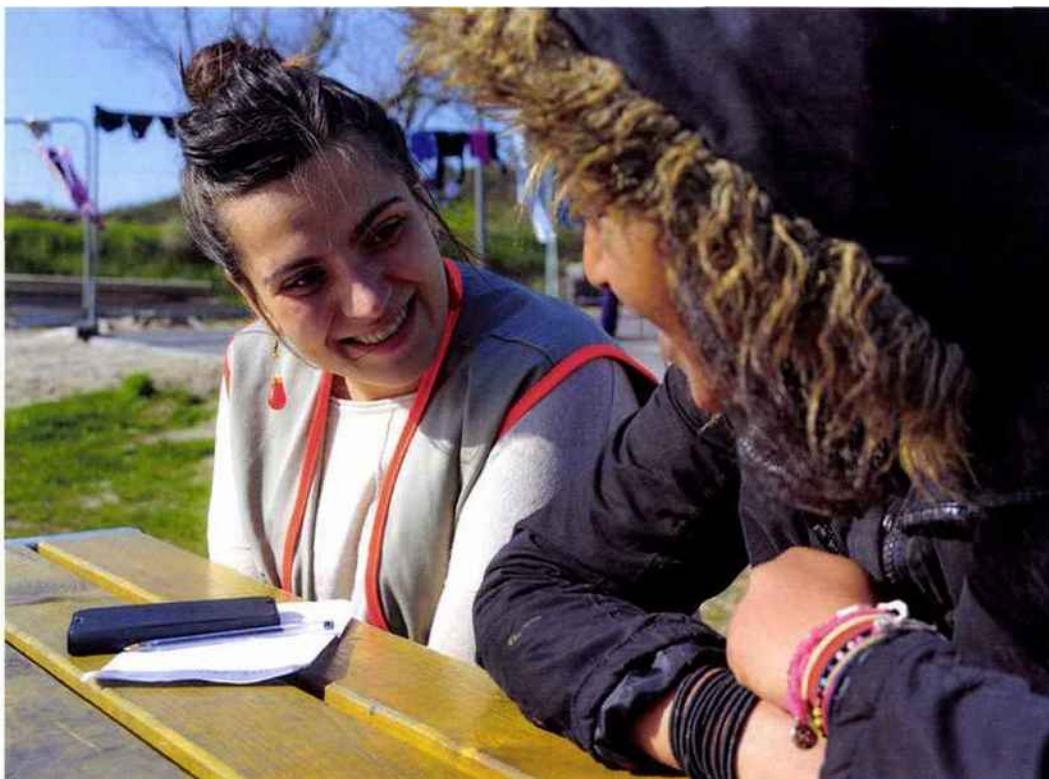


Accueil des chrétiens d'Orient.

Formation professionnelle de jeunes réfugiés irakiens à l'école technique Michelin
©FONDATION MICHELIN.

Le service de Rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française s'est donné pour défi d'adapter au mieux sa réponse aux besoins des migrants et des réfugiés en France

©PASCAL BACHELET.



aux avant-postes

Peu le savent, tant le mécénat est ancré dans l'ADN de Michelin, mais sa fondation en est à ses balbutiements. Fondée en 2014 à l'initiative de Jean-Dominique Sénard, le président du groupe, afin de répondre aux problématiques internationales, elle s'est pourtant déjà investie dans de nombreux domaines : la mobilité durable, le sport, l'éducation, la protection de l'environnement, la culture ou encore la solidarité. Un champ d'intervention segmenté en quatre missions principales, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux SDF, aux victimes de catastrophes naturelles et aux réfugiés. Si la fondation se défend de communiquer le budget précis qu'elle consacre à cette dernière cause, sa dotation sur l'année 2017 pour le tout nouveau programme Pause (Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil) du Collège de France s'élève à plus de 100 000 euros. Un montant conséquent, à l'échelle de la dotation de 14 millions d'euros effectuée par la fondation au cours de l'année 2016 pour l'ensemble de son mécénat.

Cet investissement pour le Collège de France vise à financer, en France, l'accueil de chercheurs et d'enseignants-chercheurs venus de pays en guerre comme l'Irak, la Syrie, le Yémen ou encore le Venezuela. Ce programme, initié par Thierry Mandon, alors secrétaire d'État chargé de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche, est aujourd'hui toujours activement soutenu par Frédérique Vidal, nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que l'actuel ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, qui fait le relais entre les différentes ambassades, et le

Camp de migrants
« jungle » de Norrent-Fontaine, Pas-de-Calais
©PASCAL BACHELET.





ministère de l'Intérieur, qui délivre visas et autorisations de séjour. Un climat sécurisant pour la fondation, qui cherche avant tout à mener des actions pérennes avec ses partenaires. *« L'enjeu est de faire des dons efficaces, qui permettent le meilleur accueil des réfugiés en France. Nous valorisons les actions qui ont un impact réel, et sommes très attentifs au choix des associations que nous aidons, afin de garantir un soutien maximal et pérenne »*, confie Philippe Legrez, délégué général de la fondation. Aussi, il s'efforce de bâtir des partenariats courant au minimum sur trois ans, avec des institutions reconnues. Outre son récent partenariat avec le Collège de France, la Fondation d'entreprise Michelin soutient également activement la Croix-Rouge française pour son programme de rétablissement des liens familiaux. *« Il consiste à permettre le regroupement des familles dispersées dans l'itinérance. La Croix-Rouge met à leur disposition, dans les campements, des téléphones portables et un accès à internet afin que les réfugiés puissent entrer en communication avec leur famille restée dans leur pays d'origine. »*

La tradition humaniste

Ces deux projets phares s'accompagnent, en filigrane, d'un travail de suivi sur le terrain, où la fondation n'hésite pas à travailler main dans la main avec le groupe pour optimiser l'efficacité de ses actions. Aussi, la Fondation Michelin soutient activement à Clermont-Ferrand, où est toujours installé son siège social, l'association CeCler, pour

laquelle elle met à profit son mécénat envers l'université d'Auvergne, où certains professeurs dispensent désormais des cours de français aux réfugiés et demandeurs d'emploi de l'association, de fait exemptés de droits d'inscription. CeCler profite du réseau Michelin à bien des égards, puisque de nombreux salariés s'investissent égale-

ment, à titre personnel, dans des actions d'aide personnalisée. De la même manière, la Fondation d'entreprise Michelin veille à faciliter l'accueil des chrétiens d'Orient en Auvergne, en leur fournissant une assistance et un apprentissage de la langue, mais également une formation professionnelle, avec emplois dans les usines Michelin à

Ci-dessus à gauche

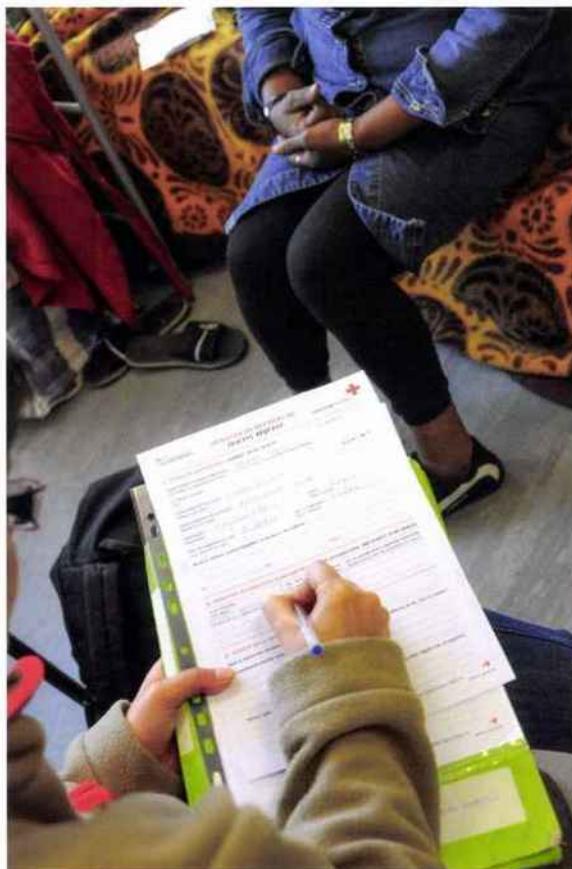
Le service de Rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française va à la rencontre des personnes sur leur lieu de vie
©PASCAL BACHELET.

Ci-dessus à droite

Muhammad Ali Sammuneh, scientifique syrien, a obtenu une bourse et a pu bénéficier du Programme national Pause mis en place par le Collège de France. Son ami Florent Deleflie, astronome, a réussi à le faire venir à Paris.
L.P/ARNAUD DUMONTIER.

Ci-contre

Demande de recherche avec le dispositif de Rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française
©PASCAL BACHELET.





“ Impliquer les salariés du groupe dans le don à la cité ”

la clé. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté du président du groupe, Jean-Dominique Sénard, d'impliquer les salariés dans le « don à la cité », faisant ainsi perpétuer la tradition humaniste de l'entreprise. « Sur chaque site, un comité de pilotage des implications dans la vie locale étudie les demandes qui émanent des salariés, et l'on répond par un don de temps, ou un don de temps et d'argent – dans la limite d'une enveloppe budgétaire, explique Charles Fiessinger, manager de la politique diversité France du groupe Michelin. La plupart du temps, les salariés désirent s'impliquer dans un mécénat de compétences. Et ils sont force de propositions, puisqu'en grande majorité, ce sont eux qui soumettent des projets, qui les rendent acteurs de la vie locale. » Pour 2020, le groupe confirme vouloir porter à 30 000 le nombre de jours à disposition des salariés pour œuvrer à la vie locale, sans perte de salaire, soit 5 jours par an par salarié.

L'importance du dialogue

Si à l'inverse de son groupe, la Fondation d'entreprise Michelin concentre ses actions sur le mécénat financier plutôt que sur le mécénat de compétences, elle mise toutefois sur sa notoriété pour jouer les chefs de file, et pousser les autres investisseurs à suivre son exemple. « Grâce à notre notoriété, on constate un effet d'entraînement, nous pouvons convaincre les autres donateurs à nous suivre. Cela nous permet d'aider les associations dans la durée, et d'apporter notre soutien par tous les moyens », commente Philippe Legrez. L'échange, qu'il soit horizontal avec



Ci-dessus
Demande de recherche avec le dispositif de Rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française
©PASCAL BACHELET.

Ci-contre
Camp de migrants « jungle » de Norrent-Fontaine, Pas-de-Calais
©PASCAL BACHELET.



les porteurs de projets et son groupe, ou vertical lorsqu'elle souhaite s'ériger en modèle, est d'ailleurs l'un des fils conducteurs des actions menées par la fondation d'entreprise. « Le dialogue est constant et permanent, dans tous les domaines d'intervention », explique ainsi son délégué général, qui reconnaît songer à piocher dans le vivier des futurs talents du programme Pause pour enrichir les effectifs des usines Michelin. Grâce au soutien de la fondation, la présidente de l'association CeCler, Dominique Charmeil, se félicite de pouvoir offrir à certains réfugiés, dont l'insertion professionnelle s'apparente à

de la « micro-chirurgie de la démarche d'insertion », des accompagnements individualisés répondant à leurs besoins spécifiques. Ici réside d'ailleurs toute l'ambition de la Fondation d'entreprise Michelin pour les prochaines années : poursuivre efficacement la lutte pour l'intégration des réfugiés sur le sol français. « L'apprentissage de la langue est un facteur essentiel d'intégration, et il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Y contribuer est un acte de solidarité, mais c'est avant tout un devoir moral que d'aller en aide aux populations plus fragiles », conclut Philippe Legrez.